

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 34-35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

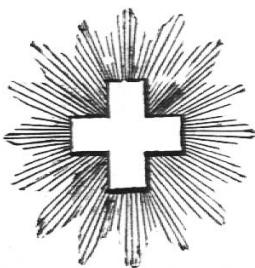
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N^{os} 34-35



LAUSANNE

28 Août 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE: *La mission sociale de la femme.* — *Pour la pédagogie* — *Revue des journaux.* — *Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois. Berne.* — PARTIE PRATIQUE: *Travaux scolaires d'actualité.* — *Géographie locale.* — *Orthographe d'usage.* — *Arithmétique.* — *Sujets d'examen.*

LA MISSION SOCIALE DE LA FEMME

Voici la conclusion du discours, excellent à la forme et d'une tournure d'esprit élevée, qu'a prononcé notre collborateur, M. le président du Conseil d'Etat Rosier, à l'occasion de la distribution des prix et certificats aux élèves de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles :

La Suisse a eu l'inappréciable privilège de rester neutre dans cette guerre. Ce n'est point que, formée de groupes divers par la langue, elle n'en ait éprouvé le contre-coup ; la guerre a eu chez nous un retentissement profond, mais les groupes ethniques dont se compose la Confédération sont restés et resteront inébranlablement unis.

D'où vient cette force de cohésion véritablement merveilleuse ?

Vous avez appris, Mesdemoiselles, dans vos leçons d'histoire et de géographie, que, depuis un siècle surtout, les guerres ont le plus souvent été causées par les revendications basées sur le principe des nationalités. Les individus de même race — sauf les erreurs que provoque ce terme — et de même langue veulent s'unir en un même corps de nation.

Or, en Suisse, ce principe ne développe pas ses conséquences ordinaires. Malgré leurs origines et leurs langues différentes, les Confédérés ont la ferme volonté de former un seul peuple. C'est qu'au-dessus du principe des nationalités, il y a l'idéal de liberté

avec ses fécondes et magnifiques applications à la démocratie, au travail, à la pensée, à la paix.

Grâce à cet idéal et à l'organisation politique qui en découle, la Suisse échappe aux divisions. Par l'existence des cantons autonomes, et qui se gouvernent eux-mêmes pour les questions d'ordre intérieur, la vie régionale persiste, florissante. Chaque groupe vit de sa vie, résout ses problèmes propres de façon originale, tout en s'unissant aux autres pour les tâches communes.

C'est donc sur l'entente raisonnée et voulue, basée sur les principes démocratiques, sur le gouvernement du peuple par le peuple, que doit reposer la paix entre les groupes humains, pour être solide et durable.

Depuis plus de dix siècles, l'union des Suisses se fonde sur ce principe, qui leur a permis de surmonter tous les orages ; c'est lui qui, appliqué dans l'avenir aux autres peuples, aura, sur l'union des nations, les mêmes effets bienfaisants. Pour tout homme qui réfléchit, l'avenir ne sera assuré que par l'établissement de confédérations d'ententes internationales, complétées par l'arbitrage obligatoire pour toutes les causes de conflit.

Les femmes peuvent beaucoup pour orienter le monde dans cette direction. Il est dans le caractère de la femme de chercher avant tout la paix du foyer, où grandissent les petits, l'atmosphère de bonheur tranquille du milieu familial où s'élabore l'âme délicate de l'enfant. Elle n'a aucun goût naturel pour ces rêves de domination universelle dont la conséquence est le massacre de millions d'hommes. Elle répugne aux combinaisons mystérieuses de la diplomatie. Pour elle, il n'y a qu'une morale, applicable à tous, et faite de vérité, de loyauté, de confiance et d'entr'aide dans les bons comme dans les mauvais jours.

C'est afin de vous permettre d'aider au triomphe de ces idées, d'accroître votre influence pour le bien, que la République répand à flots l'instruction parmi vous. Les intuitions du cœur sont la vérité pressentie. Grâce au savoir, vous deviendrez capables d'expliquer, de discuter ces vérités si hautes, et de les faire pénétrer dans la vie sociale de tout le poids de vos sentiments et de votre raison.

L'époque actuelle est sombre ; l'avenir incertain. Conservons néanmoins notre foi dans l'idéal humain et qu'elle reste, malgré tout, le flambeau qui éclaire notre route. Soyez les Vestales de ce feu sacré. Il faut croire à l'humanité. Tous ceux qui ont fait quelque chose de grand et de bienfaisant dans le monde n'ont jamais douté d'elle, même aux heures les plus troubles de l'histoire. Méditons leur exemple dans nos âmes aujourd'hui attristées. Que notre mot d'ordre soit plus que jamais : Haut les cœurs !

POUR LA PÉDAGOGIE

... Il n'est plus permis de sourire quand on parle de pédagogie : vous l'avez réhabilitée. Il n'y a pas longtemps encore, il était de bon ton de s'en expliquer avec scepticisme et « pédagogue » sonnait un peu aux oreilles comme « pédant ». On oubliait que les maîtres du genre, les vrais instituteurs, portaient les noms de Rabelais, de Montaigne, de Rousseau, des éducateurs de Port-Royal. Il fallut que la science de la pédagogie nous revint de l'étranger avec des estampilles anglaises, allemandes et suisses, pour que nous consentions à la prendre au sérieux. Il est impossible, aujourd'hui, de fermer les yeux sur ses mérites et c'est vous, les maîtres de l'enseignement primaire, qui avez, les premiers, dans vos petites écoles, démontré son efficacité.

Dans cette voie, vous avez devancé vos collègues du secondaire, qui en sont à envier et à vous emprunter vos méthodes. Bien plus, la pédagogie a forcé la porte des universités nouvelles ; elle s'enseigne dans les chaires de nos facultés. Oui, il existe une science des procédés les plus sûrs et les plus rapides pour apprendre et connaître ; elle évite les tâtonnements, les erreurs et les déplorables méprises. Ses procédés, empruntés à l'observation patiente des faits, consistent le plus souvent à revenir à la nature qui est, ici comme ailleurs, la grande maîtresse de vérité ; mais il fallait retrouver ses voies sous la couche épaisse des préjugés et de la routine. Qui nierait le progrès, le renouveau qu'elle a suscités, par exemple, dans l'étude des langues vivantes ? Pourquoi s'est-on si longtemps obstiné à les enseigner par la même méthode que les langues mortes ? Il suffisait, ce semble, pour corriger cette erreur,

d'étudier les balbutiements de l'enfant pour apprendre l'idiome maternel... Il fallait encore s'en aviser. Une faute de pédagogie a réduit un certain nombre de générations, dont la mienne, à peiner toute une vie sur l'allemand et sur l'anglais, sans les savoir jamais complètement ni pratiquement.

GASQUET.

REVUE DES JOURNAUX
Avez-vous compris ?...

Exaspéré par la difficulté d'une explication, conscient de la faiblesse de sa logique, inquiet sur les résultats, le maître, comme pour se rassurer, sollicite : « Avez-vous compris ? » Habitude de praticien qui veut vérifier la valeur de ses libres inspirations ou spontanéité et irréflexion de débutant, elle tinte souvent cette vibrante question ; ses modulations variées, tel un argument décisif, terminent beaucoup d'entretiens. Et le « Oui monsieur ! », perçant, s'ébroue vers l'estrade. Toutes les mains, déclenchées simultanément, pointent vers le plafond si l'on demande : « Qui a compris ? » La contre-épreuve : « Qui n'a pas compris ? » laisse les mains inertes, et les yeux assurés.

Pourrait-il en être différemment ? L'affirmative empressée, parfois hypocritement persuasive, est invariablement émise, même lorsque les petits cerveaux n'ont pas compris. Nos bambins peuvent être sincères : ils croient comprendre, ils ont le souvenir des paroles qui ont frappé leurs oreilles ; parents, en cela, avec le lecteur qui néglige de noter, d'approfondir les passages intéressants de ses lectures, jugeant suffisantes l'impression ressentie et l'harmonie des phrases. Mais le lecteur omet sciemment de s'appesantir, de vérifier le résultat de son travail, tandis que les élèves sont incapables d'incliner leur esprit par eux-mêmes sur ce qu'ils écoutent ou lisent. Loin de contrôler, ils sont victimes de leur confiance dans les mots, par cela même qu'ils viennent de les entendre. Ils sont souvent dupes d'eux-mêmes ; ils répondent oui, et ce oui, ils le pensent à tort, il est vrai, mais ils le pensent sincèrement.

Douteraient-ils, l'ardeur, la foi avec laquelle le maître demande : « Avez-vous compris ? » suffit parfois à les convaincre. D'ailleurs, l'affirmative est trop sincèrement désirée ; la classe comprend qu'il faut avoir compris, qu'il faut dire oui ; elle le dit.

Il n'est jamais demandé d'explications supplémentaires par les enfants ; même ceux, très rares, qui ont l'habitude — et l'audace — d'avouer n'avoir pas compris, hésitent d'abord, puis se taisent. Nous parlons d'audace : il en faut beaucoup. Les écoliers restent sensibles à l'inévitable raillerie, instinctive, traditionnelle chez eux, difficile à enrayer ; que cette rai!lerie ne se manifeste pas, on l'obtient aisément, cela n'empêche pas chaque élève de la deviner dans l'âme de ses camarades. Il n'ose pas la braver. A cette crainte s'ajoute le faux petit amour-propre de prétendre savoir, de ne pas paraître inférieur au voisin.

Dès lors, n'attendons pas de la bouche des jeunes auditeurs une significative affirmation. La réponse est sans valeur ; elle condamne la demande ; elle accuse le maître.

Il est fort maladroit de poser une question dont on connaît d'avance la réponse certaine ; inutile si les enfants ont compris, parfois dangereuse dans le cas contraire, elle plaide toujours contre le maître qui la formule. C'est à celui-ci qu'il appartient de connaître si l'explication a été comprise ; le jugement doit venir de l'instituteur, non des élèves. A mesure que la leçon « va son train », on sent la portée du développement, on a l'intuition des résultats ; il suffit de s'entendre parler et de suivre l'esprit des enfants. Les questions de contrôle, après les diverses parties et à la fin de la causerie, les exercices d'intelligence qui suivent, sont les plus sûrs révélateurs du profit réalisé.

Une condition. Ces exercices et questions sont différents des sujets de devoirs d'application, des questions posées pour rappeler la précédente leçon, des interrogations de revision. Ils sont particuliers à la classe qui écoute. C'est dire qu'il ne faut pas prétendre les trouver ni dans les journaux pédagogiques complaisants ni dans les « questionnaires » des livres, malgré les indications précieuses que l'on recueille en y glanant. Le maître seul doit les composer ; seul, il connaît et le fonds qu'il développe et les intelligences qu'il exerce.

Il faudrait donc découvrir, sur les cahiers de préparation, autre chose qu'une morne litanie de titres de leçons, de numéros de problèmes, de pages de manuels, simple trompe-l'œil, travail mécanique, inutile formalité (si elle est toujours remplie), qui n'a rien d'une vraie préparation de classe. Il faudrait y trouver, avec les sujets de devoirs, les deux, trois ou quatre questions de contrôle que l'on veut poser, formulées en entier, avec la précision et les qualités qu'exigent les lois de l'interrogation.

P. COMET.

(*Le Volume*, A. Colin & Cie, Paris.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Surveillance des écoles en 1914. — Les inspecteurs de l'enseignement primaire ont procédé pendant l'année (mois d'août, septembre et octobre exceptés) aux inspections, visites, examens suivants :

1092 inspections et visites de classes,

18 » de gymnastique,

309 visites des cours complémentaires et préparatoires,

112 examens des dits cours,

30 » de recrues,

335 » enquêtes, reconnaissances et affaires diverses.

***** Institutrices sans places.** — Dans le canton de Bâle, un recensement récent accuse la présence de 57 institutrices primaires sans emploi.

Dans le canton de Vaud, il y en a une cinquantaine environ ; une douzaine d'entre elles ont déjà obtenu leur brevet au printemps 1914. Pendant l'hiver dernier, ainsi que cet été depuis le mois de juin, toutes celles qui l'ont désiré ont eu des remplacements et ont ainsi rendu de très grands services en comblant les vides causés par la mobilisation. (En 1914, sur 308 remplacements temporaires des membres du personnel enseignant, il y en a eu 125 pour service militaire.)

Comme la 1^{re} division sera licenciée au commencement de septembre, une quarantaine d'institutrices seront sans emploi pendant le semestre d'hiver. Les années se succèdent, mais... ne se ressemblent pas : de 1905 à 1912, il y avait pénurie d'institutrices et, aujourd'hui, c'est le contraire qui se produit! L. G.

*** † **Louis-Isaac Jayet.** — Le jeudi 5 août écoulé, un nombreux convoi dans lequel on remarquait M. Savary, chef de service, M. Porchet, inspecteur, et de nombreux collègues, accompagnait à sa dernière demeure Louis-Isaac Jayet, instituteur émérite, membre honoraire de la S. P. V. C'est une figure bien connue des membres du corps enseignant, car malgré ses 83 ans, il assistait régulièrement à nos conférences de district et à nos congrès.

Né à Villarzel en 1832, il fréquenta l'école de ce village. Cinq ans après sa sortie de l'école primaire et sans avoir passé par l'Ecole normale, il débuta comme instituteur à Granges sous Trey et desservit ensuite les postes de Vaugondry, Oulens sur Lucens et Châtillens. Tout en dirigeant sa classe, il travailla à son développement personnel et obtint son brevet de capacité en 1862. Après 33 ans de régence dont 26 à Châtillens, il quitta l'enseignement pour se vouer tout entier à la culture de son domaine et à son commerce de bois. Les nombreux témoignages de reconnaissance qu'il reçut d'anciens élèves prouvent l'excellence de son enseignement.

Il conserva de bonnes et fréquentes relations avec les collègues de la contrée et, ainsi que l'a dit M. Magnenat, délégué de district, nombreux sont les jeunes qui ont eu recours à ses bons conseils.

Pour témoigner l'intérêt qu'il continuait à porter au développement de l'instruction, il créea dans ses communes d'origine Moudon et Hermenches, ainsi qu'à Villarzel, Vaugondry, Oulens et Châtillens des prix Jayet distribués chaque année aux élèves les plus méritants.

Adieu « Papa Jayet », ton souvenir restera vivant dans le corps enseignant du district d'Oron. A la famille affligée, nous présentons l'expression de notre sincère sympathie. A. W.

*** † **Marguerite Kohli.** — Le 13 août est décédée au Sanatorium populaire de Leysin Mlle M. Kohli, institutrice à Vers l'Eglise depuis 1912. Elle sera vivement regrettée, car elle avait su, pendant sa courte carrière pédagogique, s'attirer l'affection de ses élèves et le respect de tous.

Née en 1893 en Tunisie, où son père était missionnaire évangéliste, elle avait suivi d'abord l'école française de Tunis, puis, après avoir perdu ses parents, les écoles d'Ollon, et l'Ecole Normale où elle avait obtenu son brevet en 1912. Marguerite Kohli a tenu sa classe jusqu'à ce que la maladie l'ait terrassée : elle a fait son devoir jusqu'au bout. L. G.

** **Le prix Jayet à Vaugondry.** — Il date de 1907. Cette année-là, le «papa» Jayet, poussé par le désir de revoir les lieux qui furent témoins de ses débuts dans l'enseignement et les amis de ses vingt ans, vint à Vaugondry où il vécut quelques bonnes journées dans l'intimité des rares survivants de son âge. C'est alors qu'il créea le prix qui porte son nom, prix semblable à celui dont il avait déjà doté les communes de Moudon, Hermenches et Villarzel, destiné aux

élèves du degré supérieur qui ont les meilleures notes de promotion et la meilleure fréquentation.

Il enseigna à Vaugondry en 1855 et 1856, avec un traitement annuel de fr. 290, plus une indemnité de fr. 30, à charge de chauffer la salle d'école. « Salle d'école » est un tantinet osé, car, à cette époque, Vaugondry ne possédait pas de bâtiment scolaire et la classe était tenue dans une simple chambre qu'un particulier louait à la commune.

L. G.

JURA BENOIS. — **Synode d'Ajoie.** — Les instituteurs du district ont tenu une réunion synodale le samedi 31 juillet passé à Courgenay : une soixantaine de membres y participèrent. La séance était présidée par M. Beucler, de Boncourt, en l'absence de M. Léon Terrier, retenu au cours de gymnastique, à Biennie.

Après que M. Moine eut donné lecture du dernier protocole, on entendit une causerie des plus intéressantes sur l'*Interdépendance des organismes*, par M. J. Bourquin, professeur. Les lois de coordination des espèces animales et végétales ont été étudiées et disséquées habilement par ce maître qui trouve son plaisir à augmenter son savoir par une étude sérieuse des sciences. De ce travail magistral, je ne puis donner que quelques pensées, mais j'espère que l'auteur le livrera à l'impression qu'il mérite en tous points.

Le règne animal et le règne végétal ont besoin réciproquement l'un de l'autre pour exister. Tout ce qui existe a été créé pour un but. Les microbes ne sont pas toujours nuisibles ; certains animaux qui ont des parasites sont mieux portants que d'autres qui n'en ont pas. L'organisme a besoin de microbes pour se développer. Les personnes qui ne vivent que d'aliments stérilisés voient leur énergie vitale diminuer. Un être ne peut être étudié isolément. Il faut l'étudier dans son milieu et voir les rapports de son entourage. Si on laisse les espèces se développer côte à côte, il n'y a pas d'espèces nuisibles, celles-ci se chargeant de s'entre-détruire et de régulariser le trop plein. La nature a été créée pour elle-même et non pas pour l'homme.

M. Beucler a remercié l'orateur pour son savant exposé et a donné la parole à M. Fridelance, qui a fourni des explications sur certain statut de la caisse d'assurance : en automne on revisera.

On a admis plusieurs jeunes instituteurs dans le « Lehrer-Verein » et l'on s'est occupé du renouvellement du Comité. On n'a pas pu aboutir à des nominations certaines et tout est renvoyé à l'automne.

Après un vote sur quelques articles à réviser l'on s'en fut dîner chez M. Montavon, au restaurant de la gare, qui comme d'habitude, a bien régalé ses hôtes. Le banquet fut agrémenté de quelques belles productions particulières et de gais propos qui entretinrent une joyeuse cordialité entre tous les pédagogues heureux de s'être revus.

A. POUPOU.

BERNE. — **Caisse d'assurance des instituteurs bernois.** — Nous recevons le XI^e rapport de cette institution, pour l'année 1914. La première section compte 43 membres; la deuxième, 24 membres; la troisième, 2507 membres. La première section a reçu de la deuxième 47 rentes de fr. 50, soit fr. 2350; la fortune de la deuxième section est de fr. 272 442,40 avec une

augmentation de fr. 551,40; la troisième section a une fortune de fr. 5 226 420,55 en augmentation de fr. 488 556,70 sur l'exercice précédent. Il existe, en outre, un petit fonds de secours de fr. 30 630.

La fortune de la troisième section n'est pas entièrement liquide; fr. 5 158 152 sont placés à la Caisse hypothécaire et fr. 66 729,30 représentent des contributions arriérées qui ne rapportent aucun intérêt. « La perte de cet intérêt est un privilège accordé aux mauvais payeurs », dit avec raison la Commission de vérification des comptes.

La Caisse d'assurance étant un établissement de l'Etat est forcée de placer ses fonds dans un établissement financier du canton qui, en l'espèce, est la Caisse hypothécaire. Celle-ci paye du $4 \frac{1}{4} \%$ d'intérêt, mais elle a émis des bons de caisse à $4 \frac{1}{2} \%$ et même un emprunt à $4 \frac{3}{4} \%$. Les instituteurs se demandent si la Caisse hypothécaire ne peut être tenue de payer un intérêt supérieur à $4 \frac{1}{4} \%$. L'avis du Conseil d'Etat est négatif.

La révision des statuts est terminée, mais la sanction du Conseil d'Etat a été renvoyée à plus tard par le fait surtout que la contribution du canton est prévue à fr. 200 000 au lieu de fr. 130 000. Les statuts actuels sont sanctionnés jusqu'à nouvel ordre avec une subvention cantonale annuelle de fr. 130 000. Le projet soumis à la sanction du Conseil exécutif n'a été adopté qu'à la majorité et non à l'unanimité des voix dans les assemblées de district. Contre 570 membres partisans du projet, on en trouve 47 qui sont pour le rejet et 4 qui se sont abstenus. L'opposition se rencontre dans les districts de Berne, de Fraubrunnen, de Signau et de Berthoud; elle demande que l'Etat veuille bien fixer sa contribution annuelle avant qu'il soit procédé à la révision. C'est là une question de principe qui peut empêcher tout progrès dans le développement de cette institution.

Les nouveaux statuts n'ont pas introduit l'invalidité partielle préconisée par quelques-uns. C'était là une source de difficultés et de chicanes. Les instituteurs ayant dépassé l'âge de quarante-deux ans ne seront plus tenus d'entrer dans la caisse. Il n'est pas dans l'intérêt de la caisse de recevoir comme membres des instituteurs âgés qui ne peuvent payer ni leur entrée ni leurs primes ou il faut prévoir une pension réduite pour les instituteurs ayant dépassé l'âge de quarante ans. Le maximum du traitement servant de base pour la retraite et les primes, a été fixé à fr. 3600.

La caisse distribue des pensions à 316 personnes. Le nombre des pensions est de 217 parce que certaines pensions se répartissent sur plusieurs personnes (enfants, frères et sœurs, etc.). Le montant des pensions payées est de fr. 137 850,90 en augmentation de fr. 18 250 sur l'exercice précédent. Le service des intérêts du fonds dépasse encore de fr. 25 000 les dépenses totales de la caisse.

Une question toujours pendante est celle de l'invalidité des instituteurs comparée à celle des institutrices. Les institutrices pensionnées sont deux fois plus nombreuses que les instituteurs à la retraite. D'après les tableaux de rapport, sur 62 cas d'invalidité présumée chez les instituteurs on n'en constate réellement que 51, tandis que chez les institutrices, sur 33 cas donnés par le calcul, il s'en présente 96 dans la réalité. C'est ce qui explique pourquoi M. Schlæfli, de Berne-ville, demande une comptabilité séparée pour les instituteurs et les institutrices.

H. GOBAT.

PARTIE PRATIQUE

TRAVAUX SCOLAIRES D'ACTUALITÉ.

CIVISME: **Notre patrie.**

La Suisse, notre patrie, n'est pas caractérisée par l'unité de race, pas plus d'ailleurs que par l'unité de langue et de religion. Mais elle est le pays de nos pères, notre pays auquel tous, Suisses romands comme Suisses allemands, nous sommes fortement attachés ; elle est un patrimoine commun qui nous est cher.

La Suisse est notre patrie ; tous nous l'aimons.

RÉCITATION : **La guerre.**

Là c'est le régiment, ce serpent des batailles,
Trainant sur mille pieds ses luisantes écailles,
Qui, tantôt furieux, se roule au pied des tours,
Tantôt d'un mouvement formidable et tranquille,
Troue un rempart de pierre et traverse une ville
Avec son front sonore où battent vingt tambours !
Là, c'est l'artillerie, aux cent bouches de fonte,
D'où la fumée à flots monte, tombe et remonte,
Qui broie une cité, détruit les garnisons,
Ruine par la brèche incessamment accrue,
Tours, dômes, ponts, clochers, et, comme une charrue,
Creuse une horrible rue à travers les maisons !

V. HUGO

VOCABULAIRE: *serpent des batailles*, allusion aux sinuosités décrites par les colonnes en marche; *mille pieds*, ceux des soldats et des chevaux; *luisantes écailles*, les armes, les casques; *front sonore*, la musique et les tambours en tête du régiment; *bouches de fonte*, les canons; *garnisons*, soldats qui gardent les villes, les forteresses; *brèche*, ouverture faite dans un mur, dans un rempart; *une horrible rue*, ouverture bordée de ruines fumantes.

NOTA. Ce fragment de V. Hugo est une pittoresque description d'un régiment (infanterie et artillerie) en campagne. Aujourd'hui, il ne serait plus exact de parler des flots de fumée de l'artillerie, (emploi des poudres sans fumée).

DICTÉE : **La guerre.**

Tout à coup s'est produit l'événement depuis longtemps prédit, et annoncé, terrible : la guerre.

Beaucoup n'y pouvaient croire ; ils demandaient : qui prendra la responsabilité de mettre le feu à l'Europe, un feu qui gagnera le monde ? Mais eux-mêmes s'inquiétaient, sentant comme une fatalité peser sur l'humanité. Ils pensaient : le conflit n'éclatera pas franchement ni pour sa vraie raison ; mais un jour, surviendra quelque incident et une étincelle jaillira, qu'attendent les poudres sèches. L'incident serbe est survenu ; les poudres se sont enflammées, et c'est la guerre.

C'est la guerre la plus vaste en territoire, la plus nombreuse en soldats, la

plus féroce en actes que l'histoire ait jusqu'à présent connue. Dénormes foules, ahuries de terreur, en ont fui l'approche ; elles sont allées devant elles, n'importe où, loin, plus loin encore, les privilégiés en carriole, à cheval, à âne, et le plus grand nombre à pieds, éreintés et muets, les vieux soutenus par les jeunes, les tout petits passant de bras en bras ; une mère a été vue gardant en ses bras son enfant mort qu'elle ne voulait point se laisser arracher, si loin du cimetière du pays natal. Les uns ont emporté, au hasard, ce qui se trouvait sous la main, à la minute d'affolement ; les autres ont les mains vides, les poches vides. Plus de toit, plus de pain ; c'est l'écroulement de toute la vie civilisée et le retour aux âges de la barbarie primitive. Les lois de la guerre, les lois officiellement codifiées sont outrepassées. Les instruments de travail sont brisés, les usines détruites, les villages et les villes saccagés et incendiés, les femmes, les vieillards et les enfants massacrés, les blessés achevés sur les champs de bataille. C'est la guerre des grandes hécatombes et des flots de larmes.

(*Tiré d'un discours de M. E. LAVISSE.*)

LECTURE : **Les canons.**

Un concurrent de Krupp. — A Dusseldorf, chef M. Ehrhardt, nous sommes en pleine construction de canons, d'obus, de shrapnells et de projectiles d'infanterie. En compagnie d'un ex-capitaine d'artillerie employé autrefois chez Krupp, je visitai les ateliers.

Tous nos brevets sont pris, me dit le capitaine, nous n'avons rien à cacher, à part les canons allemands dont il nous est interdit de laisser approcher qui que ce soit.

A travers les ateliers nous croisâmes différents personnages que l'on me désigna : « Voici l'envoyé chinois, qui nous a commandé 20 millions de canons de montagne. Nous avons aussi, en ce moment, des Argentins, des Norvégiens, des Belges, des Suisses et des Turcs. Celui-ci est un officier russe qui surveille pour son gouvernement la construction de canons, de tubes sans soudures pour torpilleurs et d'obus. »

Singulière impression que celle de cette visite parmi ces objets de meurtre. Il est impossible de s'empêcher de penser que ces balles enveloppées d'acier ou en laiton entreront un jour ou l'autre dans des peaux humaines, que ces shrapnells éclateront en gerbes parmi cent hommes réunis. On a beau faire, on entend les fusils cracher la mort, et le bruit des salves gronde au loin par-dessus celui des machines : des corps lourds tombent sur la terre, du sang coule. Et puis, en d'autres endroits des gens sanglotent, des femmes, des filles, des mères, des pères, des sœurs ; il y a des désespoirs éternels...

Le capitaine me désigne d'un geste négligent des tas de tubes et de cylindres métalliques :

— Obus de rupture, obus brisants.

... Des corps sont coupés en morceaux, des cervelles éclatent, des ventres s'ouvrent, de longs cris déchirants insultent la douleur.

— Voici des lances d'une seule pièce, commandées par l'Espagne.

Ce sont des lances de près de trois mètres de long, cannelées, d'une légèreté étonnante, bien en main. A quelles poitrines les Espagnols destinent-ils ces

pointes?... Voici des obus à la mélinite! C'est avec ces longs cylindres dont l'extrémité est de forme ogivale, que les Japonais firent sauter tant de travaux et tant de pauvres diables à Port-Arthur. A présent, ils sont vides, seule l'enveloppe est là : elle vaut soixante francs.

Ces affûts de canons, ces avants-trains sont destinés à la Chine. On prépare dix sortes de projectiles pour les Célestes. Destinés à qui, sinon à nous autres Européens? Aux Allemands d'abord, peut-être...

— Allons, se dit M. Ehrhardt, fabriquons de solides canons, des lances inébranlables, des fusils à toute épreuve, et de bonnes balles bien pénétrantes pour qu'un jour les Chinois et les Japonais, les Turcs, les Russes et les Anglais ajustent plus sûrement les têtes et les ventres des soldats et des marins allemands.

Chez Krupp. — Essen! C'est une ville de briques noires de poussière et de fumée. Le ciel y est toujours gris, d'un gris sale et menaçant. Il y pleut souvent. Qu'on mette le nez à la fenêtre, qu'on se promène à travers la ville, la même odeur de houille vous poursuit et la même perspective de cheminées fumantes vous entoure. La moitié de la ville est occupée par les usines Krupp. Aussi de ce côté, à travers les nues, d'un mur à l'autre, d'énormes conduites de fonte, reliant les ateliers, barrent l'horizon à la hauteur du deuxième étage. Ces cheminées verticales, ces tuyaux horizontaux, voilà ce que le regard rencontre pour se distraire des façades noires et du ciel triste.

Il a fallu trois générations pour éléver cette œuvre colossale que la concurrence cherche à entamer par tous les côtés. Aujourd'hui le chiffre total des ouvriers et employés des établissements Krupp s'élève à 58000. Si l'on comptait pour chacun une femme et deux enfants en moyenne — c'est peu, mais il y a des célibataires — on arriverait à un total de 232 000 personnes vivant des salaires de la firme Krupp! Ce dernier est bien le seigneur du lieu, et on a la sensation irritante qu'il ne serait même pas possible de vivre ici sans le consentement du maître.

L'hôtel Krupp est un endroit bien curieux. Avec son double escalier de marbre, il a grand air. Le sol est recouvert d'un carrelage rouge où traînent des tapis; des canapés et des fauteuils de cuir rouge s'alignent le long des murs. L'hôtel est destiné à recevoir des envoyés officiels venus à Essen pour leurs commandes d'artillerie. On y admet exceptionnellement les voyageurs à la condition qu'on n'attende pas de missions étrangères. J'y suis arrivé dans un bon moment sans doute, car j'y pus demeurer cinq jours. Les « invités » de l'usine mangent dans une salle spéciale et se connaissent au bout de quelques jours. Rien ne peut montrer mieux qu'une union pareille ce que notre civilisation actuelle a d'artificiel. Des Turcs, des Bulgares, des Serbes, des Japonais, des Chi-liens, des Argentins, des Philippins sont là. Il y vient aussi des Scandinaves, des Russes, des Belges. A la fin du repas, les vins français ayant échauffé les têtes, les voix montaient et tous ces ennemis trinquaient longtemps commes des frères, au milieu des rires et de la fumée des cigares, aux frais de la princesse, à mille lieues de songer aux raisons qui les avaient amenés là. Tous ces gens s'entre-tueront peut-être un jour prochain avec les canons qu'ils sont venus voir forer. Mais en attendant que l'acier soit refroidi, ils « godaillent » — comme disait Guillaume II à Jules Simon.

Actuellement, les établissements Krupp sont gérés par un Conseil de direction. Il existe en outre, paraît-il, une organisation occulte de contrôle pareille à l'ordre des Jésuites. Chacun se méfie des autres et croit voir des espions partout. On intrigue, on complot, on se ligue et il y a un coulage considérable. D'autre part, les six cents officiers à la retraite placés là conservent les mœurs et le ton de la caserne. — *D'après JULES HURET.*

(Communiqué par PAUL CHAPUIS.)

GÉOGRAPHIE LOCALE

L'auberge (de mon village)

(*Café, restaurant, cabaret, pinte.*)

I. Mon village possède une *auberge*. Elle est située au centre de la principale rue de la localité. C'est là que les *voyageurs* et les *étrangers* s'arrêtent pour se reposer, se restaurer ou se rafraîchir.

L'enseigne, au *Lion d'or*, se balance depuis bien des années à l'extrémité d'une *tige* de fer. Elle porte un beau *lion* doré, à la fière *crinière*. Devant l'auberge les *voituriers* peuvent attacher leurs *chevaux* à des boucles de métal et leur donner de l'avoine et du son dans des *mangeoires* de bois. Des *rideaux* blancs (ils étaient rouges autrefois) recouvrent les vitres des fenêtres et empêchent les *regards* indiscrets de pénétrer jusqu'à l'intérieur du café.

II. Je suis entré une fois au café pour y faire une commission dont on m'avait chargé. J'ai vu, tout le long des parois, des *tables* rectangulaires, entourées de *chaises* et de *bancs* sur lesquels quelques *consommateurs* étaient assis.

Au fond du local, j'ai remarqué un *comptoir* recouvert de *zinc*. Ce meuble supporte des assortiments de *verres* de toutes formes et de toutes grandeurs. Il y a aussi des *rangées* de *bouteilles* remplies de liqueurs variées.

Monsieur et Madame les aubergistes se tiennent près de ce comptoir. Lorsque les *clients* arrivent, ils s'approchent d'eux et s'informent avec politesse de ce qu'ils désirent. Ils apportent alors un *plateau*, des verres, et servent du *vin*, de la *bière*, de la *limonade*, du *sirop*, du *café*, et, plus rarement, du *kirsch*, du *cognac*, du *rum*, etc.

III. L'auberge de mon village est un *établissement* très bien tenu. On n'y entend pas de vilains *cris*; on n'y voit pas de *batteries*, et les hommes en état d'*ivresse* y sont mis à la porte sans pitié.

Cependant, lorsque je serai grand, je ne crois pas que je passerai mon temps au café le *dimanche*. Je ferai comme mon père : je resterai dans ma *famille* lorsque le temps sera mauvais ; quand le temps sera beau, je m'en irai faire des *promenades*. Je n'irai à l'auberge que lorsque j'y serai obligé par mes *affaires*.

DICTÉES. I. L'auberge de mon village est au milieu de la grande rue. Elle a une *enseigne*. Les *voyageurs* s'y arrêtent pour se reposer et se rafraîchir. Les *voituriers* attachent leurs chevaux à une boucle de métal placée dans le mur extérieur. L'aubergiste sert aux clients du vin, de la bière, de la limonade ou du sirop.

II. Les enfants ne doivent pas entrer au café. Lorsque je serai grand, je

passerai mes dimanches et mes soirées dans ma famille. En été, je ferai de belles promenades dans la campagne, au lieu de passer mes heures de liberté à l'auberge. Ainsi, j'économiserai mon argent, je garderai ma santé et je ne serai jamais en état d'ivresse.

ORTHOGRAPHE D'USAGE (Suite¹.)

Nom, nommer, renommée, nomination ; — fils, filial, filleul ; — oiseau, oiselet, oisillon ; — donner, donateur, donation ; — sourd, assourdir, abassourdir ; — homme, bonhomme, bonhomie.

dictée

Bonne *renomée* vaut mieux que ceinture dorée. La *nomination* du général de l'armée suisse est du ressort de l'Assemblée fédérale. — Le *filleul* est celui qui a été tenu sur les fonts de baptême, par rapport à son parrain. Le respect *filial* est celui qui convient à un fils, qui fait partie des devoirs, des sentiments d'un fils. — Un *oiselet* est un oiseau de petite taille; un *oisillon* est un tout jeune oiseau qui vient d'éclore. — Agis en sorte que ta main gauche ignore ce que ta droite *donne*. On *nomme donateur* celui qui, de son vivant, *donne* gratuitement quelque chose d'important, qui fait *donation*. — Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. A la longue, le bruit du canon *assourdit* les soldats. Ce malheur imprévu m'a *abasourdi*. — La *bonhomie* est la qualité de celui qui est, à la fois, bon de cœur et simple de manières. Un *bonhomme* est un *homme* plein de bonté, de facilité.

CHARLES-H. WEBER.

¹ Voir l'*Educateur* du 27 mars et du 8 mai.

ARITHMÉTIQUE

L'aide des fractions dans le tant % (Suite).

A. Relation entre les fractions d'un nombre et de ce nombre augmenté ou diminué de sa fraction.

Nombre inférieur	Fraction du nombre inférieur	Montant	Nombre supérieur (n. inf. augmenté d'une fraction de ce n. supérieur)	Fraction du nombre	D'où
2	$\frac{1}{2}$	1	3	$\frac{1}{3}$	$\frac{1}{2}$ du n. inf. $\equiv \frac{1}{3}$ du n. sup.
3	$\frac{1}{3}$	1	4	$\frac{1}{4}$	$\equiv \frac{1}{4}$ »
4	$\frac{1}{4}$	1	5	$\frac{1}{5}$	$\equiv \frac{1}{5}$ »
5	$\frac{1}{5}$	1	6	$\frac{1}{6}$	$\equiv \frac{1}{6}$ »
6	$\frac{1}{6}$	1	7	$\frac{1}{7}$	$\equiv \frac{1}{7}$ »
7	$\frac{1}{7}$	1	8	$\frac{1}{8}$	$\equiv \frac{1}{8}$ »
8	$\frac{1}{8}$	1	9	$\frac{1}{9}$	$\equiv \frac{1}{9}$ »
9	$\frac{1}{9}$	1	10	$\frac{1}{10}$	$\equiv \frac{1}{10}$ »
10	$\frac{1}{10}$	1	11	$\frac{1}{11}$	$\equiv \frac{1}{11}$ »
Etc.	Etc.	Etc.	Etc.	Etc.	

B. Relation entre les % d'un nombre et de ce nombre augmenté ou diminué de son %

Nombre inférieur	Nombre supérieur	D'où
100 50 % ou $\frac{1}{2}$	50 150 50 33 $\frac{1}{3} \%$ ou $\frac{1}{3}$	$\frac{1}{3}$ n. i. = $\frac{1}{3}$ n. s.
100 $33\frac{1}{3}\%$	33 $\frac{1}{3}$ 133 $\frac{1}{3}$ 33 $\frac{1}{3}$ 25 $\frac{0}{0}$	$\frac{1}{4}$ $\frac{1}{3}$ » = $\frac{1}{4}$ »
100 25 %	25 125 25 20 $\frac{0}{0}$	$\frac{1}{5}$ $\frac{1}{4}$ » = $\frac{1}{5}$ »
100 20 %	20 420 20 16 $\frac{2}{3} \%$ $\frac{0}{0}$	$\frac{1}{6}$ $\frac{1}{5}$ » = $\frac{1}{6}$ »
100 $14\frac{2}{7} \frac{6}{9}\%$	14 $\frac{2}{7}$ 114 $\frac{2}{7}$ 14 $\frac{2}{7}$ 12 $\frac{1}{2} \frac{0}{0}$	$\frac{1}{8}$ $\frac{1}{7}$ » = $\frac{1}{8}$ »
100 $12\frac{1}{2} \frac{0}{0}\%$	12 $\frac{1}{2}$ 112 $\frac{1}{2}$ 12 $\frac{1}{2}$ 11 $\frac{1}{9} \frac{0}{0}$	$\frac{1}{9}$ $\frac{1}{8}$ » = $\frac{1}{9}$ »
100 $11\frac{1}{9} \frac{0}{0}\%$	11 $\frac{1}{9}$ 111 $\frac{1}{9}$ 11 $\frac{1}{9}$ 10 $\frac{0}{0}$	$\frac{1}{10}$ $\frac{1}{9}$ » = $\frac{1}{10}$ »
100 10 %	10 440 10 9 $\frac{1}{11} \frac{0}{0}$	$\frac{1}{11}$ $\frac{1}{10}$ » = $\frac{1}{11}$ »
100 $5\frac{5}{19} \frac{0}{0}\%$	5 $\frac{5}{19}$ 105 $\frac{5}{19}$ 5 $\frac{0}{0}$	$\frac{1}{20}$ $\frac{1}{19}$ » = $\frac{1}{20}$ »
100 5 %	5 105 5 $\frac{4}{16} \frac{0}{0}$	$\frac{1}{21}$ $\frac{1}{20}$ » = $\frac{1}{21}$ »
100 $4\frac{1}{6} \frac{0}{0}\%$	4 $\frac{1}{6}$ 104 $\frac{1}{6}$ 4 $\frac{1}{6}$ 4 $\frac{0}{0}$	$\frac{1}{25}$ $\frac{1}{24}$ » = $\frac{1}{25}$ »
100 4 %	4 104 4 $\frac{3}{11} \frac{13}{} \frac{0}{0}$	$\frac{1}{26}$ $\frac{1}{25}$ » = $\frac{1}{26}$ »
100 100 %	100 200 100 50 $\frac{0}{0}$	$\frac{1}{2}$ $\frac{1}{1}$ » = $\frac{1}{2}$ »
100 $66\frac{2}{3} \frac{0}{0}\%$	$\frac{2}{3}$ 66 $\frac{2}{3}$ 166 $\frac{2}{3}$ 66 $\frac{2}{3}$ 40 $\frac{0}{0}$	$\frac{2}{5}$ $\frac{2}{3}$ » = $\frac{2}{5}$ »
100 200 %	$\frac{2}{1}$ 200 300 200 $\frac{66\frac{2}{3} \frac{0}{0}}{3}$	$\frac{2}{3}$ $\frac{2}{1}$ » = $\frac{2}{3}$ »
100 75 %	$\frac{3}{4}$ 75 175 75 $\frac{42\frac{6}{7} \frac{0}{0}}{7}$	$\frac{3}{7}$ $\frac{3}{4}$ » = $\frac{3}{7}$ »
100 300 %	$\frac{3}{1}$ 300 400 300 75 $\frac{0}{0}$	$\frac{3}{4}$ $\frac{3}{1}$ » = $\frac{3}{4}$ »

C. Le nombre supérieur et le x % du nombre inférieur étant donnés, chercher le nombre inférieur.

Nombre supérieur	Augmentation sur n. inférieur	Nombre inférieur
60 145 750 800 25 % ou $\frac{1}{4}$	48 116 600 640	
88 220 480 720 33 $\frac{1}{3}$ % » $\frac{1}{3}$	66 165 360 540	
90 810 6300 3600 12 $\frac{1}{2}$ % » $\frac{1}{8}$	80 720 5600 3200	
44 121 220 6633 10 % » $\frac{1}{10}$	40 110 200 6030	
42 105 630 1680 5 % » $\frac{1}{20}$	40 100 600 1600	
78 130 390 5200 4 % » $\frac{1}{25}$	75 125 375 5000	
60 250 450 1200 66 $\frac{2}{3}$ % » $\frac{2}{3}$	36 150 270 720	

D. Le nombre inférieur et le x % du nombre supérieur étant connus, trouver le nombre supérieur.

Nombre inférieur	Diminution sur nomb. supérieur	Nombre supérieur
210 600 9000 10500 25 % ou $\frac{1}{4}$	280 800 12000 14000	
15 80 350 2800 50 % » $\frac{1}{2}$	30 160 700 5600	
18 44 160 3400 33 $\frac{1}{3}$ % » $\frac{1}{3}$	27 66 240 5100	
27 81 630 459 10 % » $\frac{1}{10}$	30 90 700 510	
8 28 112 360 20 % » $\frac{1}{5}$	10 35 190 450	
9 45 75 600 40 % » $\frac{2}{5}$	15 75 125 1000	

ORAL

1. Quel est le prix d'achat d'un meuble vendu fr. 290, réalisant ainsi un bénéfice du 25 % ?

R. $25 \% = \frac{1}{4}$. $\frac{1}{4}$ n. inf. = $\frac{1}{5}$ n. s. $290 : 5 = 58 \times 4 =$ fr. 232.

2. Quelle somme a-t-on payée une propriété revendue fr. 24000, sur laquelle on a fait un bénéfice du $33\frac{1}{3} \%$?

R. $33\frac{1}{3} \% = \frac{1}{3}$. $\frac{1}{3}$ n. inf. = $\frac{1}{4}$ n. s. $24000 : 4 = 6000$. $6000 \times 3 =$ fr. 18000.

3. Quel est le prix d'achat d'un cheval vendu fr. 720, subissant ainsi une perte du 4 %?

$$R. 4 \% = \frac{1}{25}. \frac{1}{25} n. s. = \frac{1}{24} n. inf. 720 : 24 = 30. 30 \times 25 = fr. 750.$$

4. Pour faire 200 kg. de pain il a fallu quelle quantité de pâte, sachant que celle-ci subit une perte du 20 %?

$$R. 20 \% = \frac{1}{5}. \frac{1}{5} n. s. = \frac{1}{4} n. inf. 200 : 4 = 50. 50 \times 5 = 250 kg.$$

5. Un corps d'armée a été réduit à 27000 hommes, ayant ainsi diminué du 10 % de son effectif. Combien de soldats comptait ce corps?

$$R. 10 \% = \frac{1}{10} n. s. = \frac{1}{9} n. inf. 27000 : 9 = 3000 \times 10 = 30000 soldats.$$

ECRIT

1. Un commerçant en gros a vu pendant la durée de la guerre sa fortune s'élever à fr. 2840000, obtenant ainsi une augmentation du $33\frac{1}{3}\%$. Quelle était auparavant sa fortune?

$$R. 33\frac{1}{3}\% = \frac{1}{3}. \frac{1}{3} n. inf. = \frac{1}{4} n. s. 2840000 : 4 = 710000. 710000 \times 3 = fr. 2130000.$$

2. En prévision de l'invasion une localité a perdu le 75 % de sa population, et ne compte plus que 6600 âmes. Quel était le nombre de ses habitants?

$$R. 75 \% = \frac{3}{4}. \frac{3}{4} n. s. = \frac{3}{1} n. inf. 6600 : 1 = 6600. 6600 \times 4 = 26400 habitants.$$

3. La population d'un pays neutre a atteint pendant la guerre 4500000 habitants, soit une augmentation du $11\frac{1}{9}\%$. Quelle est sa population ordinaire?

$$R. 11\frac{1}{9}\% = \frac{1}{9}. \frac{1}{9} n. inf. = \frac{1}{10} n. s. 4500000 : 10 = 450000. 450000 \times 9 = 4050000 h.$$

4. La production mondiale du sucre de canne a été de 9858240 tonnes pendant la période 1914-15; soit une augmentation de 5 % sur l'année précédente. A combien se montait-elle alors?

$$R. 5 \% = \frac{1}{20}. \frac{1}{20} n. inf. = \frac{1}{21} n. s. 9858240 : 21 = 469440. 469440 \times 20 = 9388800 tonnes.$$

5. Les recettes du transit du canal de Suez ont été du 1^{er} janvier au 6 juin 1915 de fr. 37973000, soit une diminution de 35 % sur la période correspondante de 1914. Quel était alors le montant des recettes?

$$R. 35 \% = \frac{7}{20}. \frac{7}{20} n. s. = \frac{7}{13} n. inf. 37973000 : 13 = 2921000. 2921000 \times 20 = fr. 58420000.$$

Remarque : Le % étant traité ici d'une façon tout à fait générale, on pourra employer cette manière dans le calcul de gain et perte, des intérêts, d'escompte simple, etc. en remplaçant les expressions nombre inférieur et nombre supérieur par prix d'achat et prix de vente, capital et capital réuni aux intérêts, valeur au comptant et valeur à terme, etc.

J. et P. MEYER.

NEUCHATEL — EXAMENS D'ETAT

DICTÉE : **A propos des religions.**

La force psychique qui attire l'homme vers Dieu, le magnétisme divin est une des grandes forces de l'univers. Cette force a créé le rêve spirituel, la religion. Ce rêve a été affecté par le climat, par le décor, par les conditions de l'existence. Il a été grossier et naïf, cruel et doux, bienfaisant et malfaisant. Il a été surtout un instrument de lutte, de progrès et de civilisation. Le Terrien devait être, non seulement un fabricateur de contes, mais un fabricateur de dieux!

Dans quelques-unes de ses cellules cérébrales, il s'est formé des figures bizarres, hideuses, grimaçantes, de toutes les laideurs, puis de toutes les beautés. Il les a reproduites en argile, en bois, en pierre, en airain, en or, en argent. Il leur a prêté ses vertus et ses vices. Et, par une incompréhensible auto-suggestion, elles sont devenues vivantes pour lui, elles sont devenues ses maîtres, ses dieux. Et devant ces dieux sortis de son cerveau, puis de ses mains, il a adoré. Il les a imaginés, revêtus d'un pouvoir surnaturel. Pour se les rendre favorables, il leur a élevé des autels, des chapelles, des temples de tous styles. Grâce à cette miraculeuse illusion, quand notre minuscule planète passe devant les belles constellations de son printemps, de son été, de son automne, de son hiver, elle leur présente des flèches d'église, de cathédrales, des coupoles, des dômes de pagodes et de mosquées. Et ces flèches et ces coupoles sont cependant des antennes qui, comme celles de la télégraphie sans fil, la mettent en communication avec l'au-delà.

Et parmi ces antennes, on pourrait citer cette admirable basilique de Reims, avant sa destruction. Extérieurement, la façade principale de la basilique était l'une des plus splendides conceptions du XIII^e siècle. Elle démontrait combien était grand le génie créateur des artistes du moyen-âge qui, avec une imagination sincère, a su faire vivre la pierre dans la multiplicité des détails et dans les deux mille cinq cents figures d'anges, d'hommes et de démons qui peuplent ses pinacles, ses galbes et ses entre-colonnements. La partie inférieure, percée de trois ouvertures abritées par d'admirables voussures surmontées de galbes aigus jusqu'aux deux tours régulières avec leurs ajours et les quatre tourelles d'angles, achevées en 1428, n'est pas moins étonnante. Tout cela est une glorification merveilleuse de la divinité.

Le peuple dit : toutes les religions sont bonnes ; et le peuple a raison. Il a souvent raison, le peuple, car son âme a été ensemencée de vérités primaires. Elles ennoblissent et même anoblissent l'homme, elles lui confèrent une dignité particulière, elles créent en lui deux forces merveilleuses, la foi et l'espérance. Toutes, même les plus grossières, contiennent une étincelle de révélation. Chacune est un rayon d'un même faisceau de lumière. Les créateurs de religion ont eu des rêves métaphysiques comme le romancier a des rêves romanesques. Toute religion est le rêve métaphysique d'un peuple.

Il y a eu le rêve de Zoroastre, dont la religion est professée dans l'Inde par les Parsis — le rêve panthéiste de Brahma et de Boudha — les rêves fantastiques, énormes des Phéniciens et des Assyriens — le rêve philosophique des Grecs — le rêve monothéiste de Moïse, inspiré par la mythologie de l'Egypte — et il y a eu le rêve de Jésus de Nazareth, dont le verbe mystique, de haute spiritualité, a donné à l'Occident une religion et une Eglise toutes puissantes. Il y a eu enfin le rêve de Mahomet, inspiré du judaïsme et du christianisme, qui est devenu un rêve de conquérant ambitieux et cruel. Et dans tous ces rêves qui sont les branches maîtresses de cet arbre unique qu'est la religion, il y a eu l'incarnation de la divinité.

COMPOSITION FRANÇAISE.

Ce que je dirais à mes élèves à propos de la guerre européenne.

(Communiqué par H. GÉDET.)



HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

Cours normal d'enseignement ménager agricole

Un cours d'une durée d'une semaine aura lieu à Lausanne au commencement d'octobre d'après le programme suivant:

Le rôle de la femme en agriculture. Enseignement ménager rural. La coopération en économie ménagère agricole. Alimentation. Art culinaire. Conservation des denrées alimentaires. Travaux à l'aiguille. Confection. Travaux d'agrément. Repas-sages fins. Lavage et détachage des tissus spéciaux. Puériculture. Comptabilité ménagère et agricole. Culture maraîchère. Arboriculture de jardin. Utilisation agricole de fruits et légumes. Elevage du porc. Aviculture.

Ce cours a pour but de fournir les directions nécessaires aux personnes à même de donner dans leur localité de domicile, durant l'hiver prochain, un cours d'économie ménagère agricole, d'au moins 4 heures par semaine, aux jeunes filles de 16 à 20 ans.

Le cours normal est gratuit. Les participantes ne reçoivent pas de subside cantonal. Pour être admise, il faut posséder de bonnes connaissances pratiques d'économie ménagère agricole et être déléguée par une autorité communale ou Société ou groupement se chargeant de l'organisation d'un cours d'hiver dans une localité du canton.

Pour plus amples renseignements, voir le numéro du 7 août du journal **La Terre Vaudoise**.

Les inscriptions accompagnées de la déclaration de délégation, doivent être adressées avant le 6 septembre 1915, à la Direction du cours: Dr F. Porchet, Ecole d'Agriculture, Lausanne.

Le chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes: **Chuard**.

Ecoles normales Les Examens complémentaires

pour l'obtention du brevet de capacité, en vue de l'enseignement primaire, auront lieu dès le 16 septembre prochain.

Ne pourront se présenter que les aspirants qui ont à compléter leurs examens précédents. (Règlement art. 61).

H. 32474 L

LAUSANNE

MAISON MODÈLE

MAIER
& CHAPUIS

VÉTEMENTS

*façon soignée
coupe moderne.*

DRAPERIE

anglaise, française,
suisse.

COSTUMES

sur mesure.

MANTEAUX

de pluie.

BLOUSE

pédagogique.

10⁰ 30 jours
0 aux
instituteurs
de la S.P.V



A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes Nouveautés Draperies

Tabliers

Jupons

Trousseaux Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.
Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Tissot**, E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mme **Dunand**, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyam**, inspecteur, Corgémont.
Duvolain, directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Biel.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moekli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Decreuze**, J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.

Neuchâtel. ne
MM. **Rusillon**, L., inst., Vaud. vet.
Steiner, R., inst., -de-Fonds
Vacat, Seront désignés me 1915.
Vacat, id.

Vaud.

MM. **Visinand**, E., instituteur de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Gencise
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J., inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F., inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V., inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

Faire-Part naissances, mariages, deuils, sont exécutés promptement par les Imprimeries Réunies (S. A.), Lausanne.

TOUT

CE QUI
CONCERNE LA

MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
 automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES



avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches

: **Bibliothèque de Littérature musicale** :

Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.

Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**

Partitions d'orchestre en format de poche

— **Rouleauthèque pour le PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FETISCH FRERES

(S. A.)

— **A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY** —

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LI^eME ANNEE. — N^o 36-37



LAUSANNE — 11 septembre 1915.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RELIGION ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



EDITION „ATAR“ . GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par André Corbaz,	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1.—
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1.40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par A. Charrey, 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par A. Gavard. Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par MM. Mercier et Marti. Degré supérieur	3. —
Premières leçons d'allemand , par A. Lescaze	0.75
Manuel pratique de la langue allemande , par A. Lescaze, 1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par A. Lescaze, 2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , par A. Lescaze, 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache , par A. Lescaze, 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par A. Lescaze, 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par M. Duchosal. Edition complète	0.60
	— réduite
0.45	
Leçons et récits d'histoire suisse , par A. Schütz.	
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS ET CARTES EN COULEURS, CARTONNÉ	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par E. Pittard, prof. 3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par J. Denis. 80 ILLUSTRATIONS ET 8 PLANCHES EN COULEURS, RELIÉ	2. —
Manuel du petit solfègeien , par J.-A. Clift	0.95
Parlons français , par W. Plud'hun. 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par W. Plud'hun	0.50
Histoire sainte , par A. Thomas	0.65
Pourquoi pas? essayons , par F. Guillermet. Manuel antialcoolique. BROCHÉ	1.50
	RELIÉ
2.75	
Les fables de La Fontaine , par A. Malsch. Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par M. Juge, cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, M. Juge. Pesanteur et chaleur, » » » Optique et électricité,	2. —
Leçons d'histoire naturelle, par M. Juge. » de chimie, » »	2.50
	2.25
Petite flore analytique, par M. Juge.	2.50
Rélié	2.75
Pour les tout petits, par H. Estienne.	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2.—
Manuel d'instruction civique , par H. Elzingre, prof. II ^{me} partie, Autorités fédérales	2.—

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédent total disponible fr. 17 953 000.

Fonds total fr. 161 305 000. Assurances en cours fr. 295 408 000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaechtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS **CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE — NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

Ⓐ. BRÉLAZ Ⓛ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes ✿ Nouveautés ✿ Draperies
Tabliers Jupons

Trousseaux ✿ Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

D^r W.^{MA}. B.^{SC} COOLIDGE, M. A.

Fellow du Magdalen College Oxford
Membre honoraire des Clubs Alpins anglais, français et italien.

LES ALPES

dans la Nature et dans l'Histoire.

ÉDITION FRANÇAISE par EDOUARD COMBE.

Couronnée par l'Académie française.

Un fort volume in-8° sur papier de luxe.

orné de 16 clichés autotypies sur papier couché,
hors texte, d'après les photographies de
MM. Vittorio Sella, A. Holmes, V. de Cessole, Guido Rey, etc.

Avec 7 cartes spéciales des passages alpestres.

Prix : 7 fr. 50

Le livre du Dr Goodlidge est une admirable œuvre de vulgarisation écrite par un homme qui a consacré à peu près toute sa vie à l'étude de la montagne et qui a exploré la chaîne des Alpes en presque toutes ses parties, pendant plus de quarante années.

C'est à ce livre unique en son genre dans la littérature alpestre, que l'on peut considérer comme une sorte d'Introduction générale à l'étude des Alpes, que devra avoir recours désormais quiconque voudra se faire une idée de la constitution et de la distribution topographique des Alpes, de leur étendue, de leurs glaciers, de leur flore, de leur faune, de leurs habitants, de leur rôle politique, de leur exploration et de leur conquête relativement récente par les alpinistes et les guides.

Cet ouvrage est en somme une véritable encyclopédie de l'Alpe, que tous les Alpinistes et amis de la montagne doivent posséder.

EMILE JAVELLE

Souvenirs d'un Alpiniste.

Préface de HENRY BORDEAUX

Un fort volume in-8°, illustré de 8 photographies hors texte **3 fr. 50.**

Cette nouvelle édition, remaniée et illustrée d'un livre célèbre depuis longtemps, consacrera définitivement la gloire d'Emile Javelle qu'on a appelé « le père de la littérature alpestre ». La préface que M. Henry Bordeaux a écrite pour cette nouvelle édition constitue une étude générale très intéressante sur la littérature alpestre en langue française.

« ... L'ascension du Tour-Noir est un morceau de choix. Le style en est limpide, la marche rapide, le dessin magistral, l'intérêt progressif, et il y a de la grandeur dans la description. Peut-être n'a-t-on jamais mieux rendu, dans une simple esquisse, ce qui fait l'originalité et la beauté propre du groupe du Mont-Blanc. Toute la poésie des Alpes y est résumée comme en une vaste symphonie. »

EUGÈNE RAMBERT.